

Annexe 1 au Cadre de réponse - ACM TRANSVERSES (À fournir par module)



Intitulé du module :

Intégrer l'égalité F/H dans les pratiques RH (2 jours)

Programme Jour n°1 :

Les fondamentaux de l'égalité professionnelle (matin 3h30)

Accueil et introduction (30 min)

- Présentation du programme et des objectifs
- Brise-glace : identifier les attentes des participants

Introduction aux concepts clés (30 min)

- Définition de l'égalité, mixité, parité, discrimination, etc. (ex : Article 1^{er} de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen 1789)
- Vidéo introductive ou infographie pour illustrer les concepts

Le cadre légal et les obligations de l'entreprise (30 min)

- Explication du cadre législatif, des lois et des obligations (ex : loi roudy 1983, loi copé-zimmermann 2011...)

État des lieux des inégalités professionnelles (30 min)

- Statistiques et faits marquants

Activités (30 min)

- Quiz interactif sur les connaissances des participants
- Étude de cas : Analyse d'une situation réelle d'inégalité professionnelle

Brainstorming et échanges (30 min)

- Comment améliorer l'égalité professionnelle et partage d'idées

Élaboration d'outils de communication (30 min)

- Création d'affiches ou de supports de sensibilisation destinés à l'équipe

L'intégration d'une politique d'égalité et de mixité (après-midi 3h30)

Les étapes clés dans l'élaboration d'une politique d'égalité (30 min)

- Présentation des différentes étapes : diagnostic, objectifs, actions, suivi

Les outils pour cartographier les actions (30 min)

- Introduction aux outils de suivi et d'évaluation (ex : l'Index de l'égalité professionnelle, audits internes)
- Discussion sur l'adaptabilité des outils aux spécificités des entreprises

Intégration dans les pratiques RH (1h)

- Focus sur le recrutement, la formation, et le dialogue social

Atelier pratique (30 min)

- Création d'un plan d'actions : Identifier les priorités et les actions à mettre en place

Élaboration d'une « boîte à outils » des bonnes pratiques (1h)

- Réflexion sur des solutions concrètes pour intégrer l'égalité et la mixité dans les processus RH
- Exemples d'initiatives d'entreprises ayant réussi à réduire les inégalités professionnelles

Objectifs pédagogiques Jour n°1 :

- Intégrer une politique d'égalité et de mixité professionnelle
- Connaître le cadre légal et les obligations de l'entreprise en matière d'égalité professionnelle
- Identifier les inégalités professionnelles et leurs impacts
- Consolider les compétences internes en matière d'égalité professionnelle

Public visé :

Salarié des entreprises de l'ensemble des branches relevant du champ de l'OPCO EP

Prérequis :

Néant.

Modalités pédagogiques :

- Questionnaire de positionnement
- Quiz d'évaluation des connaissances
- Présentation théorique (exposés et apports conceptuels)
- Vidéos
- Quiz interactif
- Études de cas
- Brainstorming
- Atelier de création de supports de communication

Durée de formation :

2 jours soit 14 heures

Réalités & Projets Consultants

Contact : Amandine TUGAL-THEON,
Responsable Formation

Mail : formation@realites-et-projets.fr

Tel : 05 33 09 53 04

Intitulé du module :

Intégrer l'égalité F/H dans les pratiques RH (2 jours)

Programme Jour n°2 :

La gestion des situations sensibles (matin 3h30)

Identification des situations et comportements problématiques (30 min)

- Présentation des signaux d'alerte à repérer (ex : changements de comportement soudains, isolement, augmentation de l'absentéisme, plaintes informelles...)

Techniques de gestion des conflits (30 min)

- Discussion sur les méthodes de gestion des conflits interpersonnels et organisationnels (ex : Communication non violente (CNV), médiation, arbitrage)

Les procédures d'investigation (30 min)

- Explication des procédures à suivre en cas de plaintes ou allégations (Article L4121-1 du Code du travail : obligation de prévention des risques psychosociaux)

Activités / jeux de rôle (1h)

- Jeux de rôle : Simulation de situations sensibles (harcèlement, inégalité, etc.)
- Débriefing et retour sur les simulations

Préfiguration d'un guide de bonnes pratiques (1h)

- Témoignages des participants sur des situations vécues et leur gestion
- Rédaction de recommandations pour l'identification, le traitement et la prévention des situations sensibles

La prévention et le plan d'actions (après-midi 3h30)

La prévention du harcèlement et des stéréotypes (1h)

- Stratégies et actions concrètes pour prévenir ces comportements répréhensibles Loi Avenir professionnel (2018) (ex : Formation et sensibilisation des équipes, promotion d'une culture d'entreprise inclusive)

Élaboration et suivi d'un plan d'actions efficace (30 min)

- Étapes et KPIs à suivre pour un plan d'actions efficace

Activités (30 min)

- Atelier : Élaboration d'un plan d'actions et de suivi

Présentation des plans d'actions (30 min)

- Présentation des plans élaborés par chaque groupe

Débat / speed Learning (20 min)

- Discussion sur les défis rencontrés et les solutions possibles pour renforcer l'égalité et la mixité

Conclusion et bilan (30 min)

- Retour sur les points clés abordés durant la formation et récapitulatif des actions à mettre en place
- Evaluation des acquis de la formation (QCM)

Évaluation « à chaud » de la formation (10 min)

Objectifs pédagogiques Jour n°2 :

- Comprendre et gérer les situations sensibles
- Identifier les comportements problématiques et les gérer
- Prévenir et lutter contre le harcèlement, les stéréotypes de genre et les violences sexistes et sexuelles
- Bâtir, piloter et ajuster son plan d'actions

Public visé :

Salarié des entreprises de l'ensemble des branches relevant du champ de l'OPCO EP

Prérequis :

Néant.

Modalités pédagogiques :

- Exposés théoriques avec échanges
- Jeux de rôle
- Partages d'expériences
- Atelier collaboratif (création d'un plan d'action)
- Présentation et débat sur les défis et solutions
- discussion autour des KPI et des méthodes d'évaluation
- Quiz d'évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »

Durée de formation :

2 jours soit 14 heures

Réalités & Projets Consultants

Contact : Amandine TUGAL-THEON,
Responsable Formation

Mail : formation@realites-et-projets.fr

Tel : 05 33 09 53 04